

Mailhac *Infos*

Bulletin d'informations municipales - Juillet 2020 - Numéro 01



Nous sommes heureux de vous présenter le premier bulletin d'informations moderne et coloré créé par la commission Communication. Toute l'équipe municipale s'attachera à y relayer les informations de la commune. Un document disponible au format papier (toujours dans vos boîtes aux lettres) ou numérique (par e-mail ou sur le site internet de la mairie).

N'hésitez pas à déposer au secrétariat de mairie vos questions ou suggestions d'articles que nous pourrions étudier pour nos prochains bulletins.

La commission communication

> VOS ÉLUS *page 3*

NOUVEAUX ÉLUS : QUI FAIT QUOI ?

**Voté en conseil
municipal**
p. 5

Les subventions
aux associations

L'actu
p. 6

Un repreneur
pour le Café municipal

La vie du village
p. 7

Une campagne
de stérilisation pour
les chats errants

**Le coin des
associations**
p. 8

Leur agenda bousculé
par le Coronavirus

CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

20 avenue du Pont Neuf
11120 Mailhac
Tél. : 04.68.46.13.13.
mairie-mailhac@orange.fr
mairie-mailhac.fr

ouvert : lundi, mardi, jeudi
de 8h à 12h et 13h à 18h
vendredi : 8h à 12h et 13h à 17h
Du 11 au 28 août de 10h à 12h

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le Grand Narbonne
Numéro d'astreinte - 24h/24
Tél. : 04.68.33.83.27

LE GRAND NARBONNE

12 Boulevard Frédéric Mistral
11100 Narbonne
Tél. : 04.68.58.14.58
legrandnarbonne.com

DÉCHETTERIE MIREPEISSET

Tél. : 04.68.46.34.09

Ouvert : Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30

GENDARMERIE

Lézignan : 04 68 27 06 14
Ginestas : 04 68 46 12 23

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

POMPIERS : 18

URGENCE EUROPE : 112

URGENCE PAR SMS : 114

ENFANT EN DANGER : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 3919

MAILHAC Infos

Responsable de publication :
Jean-Claude CALVET

Réalisation :
Commission communication,
commune de Mailhac

Crédits photos :
N. Castagné - Mairie de Mailhac
Ministère de l'Intérieur - Freepik

Impression :
Tiré à 300 exemplaires, en mairie.



« Au nom de l'équipe municipale, je tenais à remercier les électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors de ces élections. Depuis la semaine du 6 juillet, la nouvelle équipe est installée et à l'œuvre dans les différentes commissions de travail et les réunions des organismes extérieurs (CIAS, Syndicat de Voirie, Grand Narbonne, etc.). Cette prise de fonctions a lieu en milieu d'année, dans une période marquée par la trêve estivale et les

mesures sanitaires liées à la Covid-19. Nous allons nous investir pour honorer les engagements pris durant la campagne, avec les moyens dont la commune dispose et avec la volonté de dialoguer, d'ouvrir la concertation avec la population. La porte de la mairie vous est ouverte. Ne relâchez pas votre vigilance sur les gestes barrières et bon été à tous. »

Jean-Claude CALVET
Maire de Mailhac



UN CONSEIL DE TRANSITION

NOUVEAUX ÉLUS

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Le 5 juillet, le conseil municipal s'est réuni à huis clos à la salle des fêtes sur convocation du maire sortant Gérard Schivardi. Les nouveaux élus ont alors procédé à l'élection du maire et des adjoints. Jean-Claude Calvet a été élu maire à l'unanimité (15 voix).

Quatre adjoints ont présenté leur candidature : Serge Debled a été élu 1^{er} adjoint (14 voix), Marie-France Cadel a été élue 2^{ème} adjointe (14 voix), Nadège Castagné a été élue 3^{ème} adjointe (14 voix) et Patrice Oegema a été élu 4^{ème} adjoint (14 voix).

LE MAIRE



Jean-Claude **CALVET**
Maire de Mailhac.

LES ADJOINTS



Serge **DEBLED**
1^{er} Adjoint au maire
en charge de la Circulation, du
stationnement, de la sécurité, des
cérémonies et de la médiation.
Correspondant défense.



Marie-France **CADEL**
2^{ème} Adjoint au maire
en charge du scolaire, de la
jeunesse, du social et du projet
d'une nouvelle d'école.



Nadège **CASTAGNÉ**
3^{ème} Adjoint au maire
en charge de la vie locale,
de l'environnement, de la vie
associative, de la culture et de
l'information municipale.



Patrice **OEGEMA**
4^{ème} Adjoint au maire
en charge des finances, du budget
et des relations comptables.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



François **ALLIÉ**



Aurélie **ALONZO**



Johnny **BARNAVON**



André **BRU**



Colette **LANSAC**



Michel **LIMOUZIN**



Marie-Madeleine
MARTINEZ



Clément **ROUVIÈRE**



Noëlle **TABURET**



Julien **TOURNIER**



L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSIONS COMMUNALES

LES ÉQUIPES DE TRAVAIL SONT FORMÉES

Le **10 juillet**, lors d'une nouvelle séance du conseil municipal, des commissions de travail ont été constituées sur la base du volontariat. Chaque commission est présidée par le maire, épaulé par un vice-président adjoint ou un conseiller municipal qui le désire.

■ **Finances, Budget de la commune, relations comptables du trésor**

Président : Jean-Claude CALVET ;

Vice-président : Patrice OEGEMA ;

Membres : Serge DEBLED, Marie-France CADEL, Nadège CASTAGNÉ, Michel LIMOUZIN.

■ **Vie locale, Culture, Environnement, Histoire et tradition, Vie associative, Information municipale**

Président : Jean-claude CALVET ;

Vice-présidente : Nadège CASTAGNÉ ;

Membres : Clément ROUVIÈRE, Marie-Madeleine MARTINEZ, Michel LIMOUZIN, Colette LANSAC.

■ **Scolaire, Jeunesse, Social, Projet école**

Président : Jean-Claude CALVET ;

Vice-présidente : Marie-France CADEL ;

Membres : Michel LIMOUZIN, Marie-Madeleine MARTINEZ, Clément ROUVIÈRE, Noëlle TABURET.

■ **Circulation, Stationnement, Sécurité, Cérémonies, Médiation**

Président : Jean-Claude CALVET ;

Vice-président : Serge DEBLED ;

Membres : André BRU, Noëlle TABURET, Johnny BARNAVON, Aurélie ALONZO.

■ **Urbanisme, Travaux Voirie, Eclairage public, Administration générale**

Président : Jean-Claude CALVET ;

Membres : André BRU, Johnny BARNAVON, Aurélie ALONZO, Julien TOURNIER.

■ **Électeurs aux sénatoriales**

Titulaires : Julien TOURNIER, Nadège CASTAGNÉ, Serge DEBLED ;

Suppléants : André BRU, Noëlle TABURET, Marie-France CADEL.

ORGANISMES EXTÉRIEURS

REPRÉSENTER MAILHAC DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

■ **Syndicat de Voirie de la Région de Ginestas**

Jean-Claude CALVET, Serge DEBLED, André BRU.

■ **Communauté d'agglomération « Le Grand Narbonne »**

Jean-Claude CALVET, Serge DEBLED.

■ **S.I.V.U Collège St. Nazaire d'Aude**

Titulaires : Marie-France CADEL, Noëlle TABURET ;

Suppléants : Nadège CASTAGNÉ, Marie-Madeleine MARTINEZ.

■ **CIAS du Sud Minervois**

Titulaires : Jean-Claude CALVET, Marie-France CADEL, M.-Madeleine MARTINEZ, Colette LANSAC ;

Suppléants : Noëlle TABURET, Michel LIMOUZIN, Aurélie ALONZO, André BRU.

■ **SYADEN (Syndicat Audois de l'Énergie)**

Titulaire : CALVET Jean-Claude ;

Suppléant : DEBLED Serge.

ASSOCIATIONS

LES SUBVENTIONS VOTÉES

Le confinement a mis un coup d'arrêt à la vie associative sur le village. Les risques liés à la Covid-19 rendent chaque association prudente et pleine de doutes quant à l'organisation de manifestations publiques et à leur encadrement sanitaire.

Sur le plan budgétaire, les rentrées financières sont suspendues tandis que des charges demeurent (assurances, frais bancaires, etc.). Pour soutenir le fonctionnement des associations en cette période, il a été décidé de ne pas impacter

les subventions.

Le conseil municipal a choisi de reconduire les montants à l'identique pour la majorité des associations. Seule exception : l'association Mailh Fest'Oc ayant désormais son siège sur Sallèles d'Aude et l'édition 2020 du festival ne pouvant avoir lieu, il a été décidé de ne pas renouveler la subvention de 1 200 euros. Un report de 200 euros a été fait au profit du Comité des Fêtes, assorti d'une demande de consolider le programme d'animations à venir, à destination de tous les publics.

Associations	Subventions 2019	Subventions 2020
Comité des fêtes	3 500 €	3 700 €
Mailh Fest'OC	1 200 €	0 €
POM (Pétanque)	900 €	900 €
ACCA (Syndicat de chasse)	900 €	900 €
Parentants	1 900 €	1 900 €
Photo Club Mailhacois	600 €	600 €
Les Amis du livre (Bibliothèque)	500 €	500 €
Les Médaillés militaires	100 €	100 €

Associations	Dons 2019	Dons 2020
Amicale des Sapeurs Pompiers	150 €	150 €
Ligue contre le cancer	100 €	100 €

L'ACTU

14 JUILLET

UNE CÉLÉBRATION EN PLEIN AIR



En cette fin d'état d'urgence sanitaire, la municipalité a souhaité respecter la cérémonie traditionnelle de la Fête nationale.

Le rendez-vous se voulait convivial, mais également placé sous le signe de la prévention du Coronavirus. Des rappels (à l'oral et via des affiches sur les tables) invitaient les participants au respect des gestes barrières et à la distanciation physique. Le cortège est parti de la place du

Bicentenaire de la Révolution – devant l'école - pour rejoindre le monument aux Morts, où a eu lieu un discours du maire suivi du dépôt d'une gerbe de fleurs. La population était ensuite conviée autour de la fontaine de la République, pour partager le verre de l'amitié servi par les élus, à l'ombre, en plein air et avec l'espace adapté.

BUS SCOLAIRE

Votre enfant est scolarisé sur le RPI Mailhac-Pouzols et prendra le bus scolaire ? Si vous ne l'avez pas encore fait, l'inscription doit se faire en mairie.

Concernant les élèves allant au collège de Saint-Nazaire d'Aude ou aux lycées de Narbonne, l'inscription est à faire en ligne sur www.citibus.fr ou à Ginestas (centre technique) lors de permanences qui auront lieu du 17 au 28 août – lundi au vendredi, 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

CAFÉ MUNICIPAL

UN REPRENEUR A ÉTÉ TROUVÉ

En février, Christelle Valenza, alias Mamie Cocotte, a souhaité laisser la gérance du Café municipal Le Mailhac. La commune a procédé en suivant, à un appel à candidatures sur le village en vue de trouver un repreneur. Le confinement ayant impacté l'échéance prévue, la démarche a été relancée dès le déconfinement, avec une consultation élargie et prolongé au 1^{er} juillet. Au total, ce sont 5 candidats qui ont postulé (aucun de Mailhac).



LA CONVENTION ACTUALISÉE

La commune signe une convention avec chaque gérant du Café. Ce document prévoit des obligations, comme par exemple une ouverture 6 jours sur 7 et au minimum 5h/jour, etc. Il fixe aussi la location de la licence IV (boissons) et du local dont le montant a été revu à la baisse. L'eau et l'électricité passent à la charge du nouveau cafetier.

Hervé Honorat

travaille à son installation

Après étude des CV et lettres de motivation par le conseil municipal, les élus ont reçu 2 personnes en entretien. Le repreneur choisi est Hervé Honorat, de Marcorignan: âgé de 39 ans, Hervé est titulaire d'un BEP-CAP Hotellerie-Barman et aide depuis 10 ans ses parents qui gèrent un bar-restaurant. Il prévoit

d'ouvrir le Café de Mailhac tous les jours et d'y proposer des animations. Il espère pouvoir ouvrir fin juillet, début août à l'issue des démarches administratives et prépare déjà son installation dans le local. Nous lui souhaitons la bienvenue dans le village et une pleine réussite dans son projet, intimement lié au bien-vivre dans la commune.

PISCINE MUNICIPALE

PAS D'OUVERTURE CET ÉTÉ

En place depuis le 6 juillet, la nouvelle municipalité a étudié en priorité, les 7 et 10 juillet, l'ouverture saisonnière de la piscine municipale.

La conjonction de la **crise sanitaire** liée à la Covid-19 et du report du **2nd tour des élections municipales** au 28 juin, a généré un retard conséquent dans la préparation de cet équipement de loisir. Malgré une anticipation en juin pour élaborer, avec l'aide de professionnels, un **protocole d'accueil** en phase avec les exigences de l'Agence Régionale

de la Santé, il n'a pas été possible d'aller plus loin dans cette démarche à cette période.

Début juillet, après analyse des contraintes et possibilités, les élus sont arrivés à la conclusion qu'il n'est hélas pas possible de réaliser dans les temps, les menus travaux et achats d'équipements liés à la prévention du Coronavirus, pas plus que les embauches de personnel permettant de rouvrir la piscine cet été, dans le **respect des exigences sanitaires**.

Cette décision a été prise à contrecœur car tous les élus connaissent l'importance que revêt ce lieu pour la population et les touristes, en termes de rafraîchissement, de loisirs et de lien social. C'est pourquoi la municipalité souhaite mettre à profit ce report pour avancer sa réflexion et œuvrer dès à présent à la rénovation de cet équipement de loisirs, afin de pouvoir vous accueillir prochainement dans de meilleures conditions.

En attendant, l'eau stagnante dans le bassin sera régulièrement traitée pour ne pas occasionner de nuisances dans le voisinage.



STÉRILISATION DES CHATS LIBRES

LE POINT D'ÉTAPE À MI-CAMPAGNE

Si le Grand Narbonne exerce un service de fourrière canine, équine et féline, la gestion des populations de chats errants relève d'une obligation des communes.

Interpellée par des habitants sur le sujet et accompagnée par une association, la commune a signé une convention avec « Les Amis des Chats d'Oc » de Bize-Minervois. Ses 5 bénévoles capturent les chats errants dans le village, les conduisent au vétérinaire de Capestang qui procède à leur stérilisation et leur tatouent un « M » (pour Mailhac) dans l'oreille. Puis ils les relâchent sur leur lieu de capture.

La campagne en chiffres

Depuis janvier, 19 chats ont été stérilisés (coûts : 1 147,50 euros), issus de divers points du village : chemin de Fonts, rue Naudy, rue du Pech, route de Pouzols, etc. 2 chats ont été adoptés et les

bénévoles estiment qu'il y a une population de 50 chats errants sur la commune.

« Cette intervention menée également sur Bize-Minervois montre ses premiers résultats après 2 ans » explique Nicole Puech, présidente de l'association. Cela se traduit par moins de cris nocturnes et de bagarres liés à la reproduction et une population qui n'évolue plus de façon exponentielle. Le problème des déjections demeure, mais s'en trouvera restreint avec moins d'individus à venir.

En juin, la municipalité avait renouvelé la convention pour 6 mois : nous vous partagerons un nouveau point d'étape à l'automne.

Rens. : Les Amis des Chats d'Oc au 06.50.19.63.63. – Association reconnue d'intérêt général (dons déductibles des impôts à 66%).

- L'IMPORTANCE D'AGIR COLLECTIVEMENT -

Cette campagne de stérilisation sera d'autant plus efficace que cette action sera menée à grande échelle :

- **les propriétaires de chats** sont fortement invités à faire stériliser leur animal pour participer à cet effort collectif ;
- **les habitants à faibles ressources** peuvent se signaler à l'association qui les accompagnera dans cette démarche ;
- **les personnes résidant près d'un lieu de regroupement de chats libres** sont invitées à les signaler à l'association ou en mairie qui transmettra.

CAMBRIOLAGES SOYEZ VIGILANTS

En cette période de vacances, redoublez d'attention avant de vous absenter. **Deux cambriolages**

ont eu lieu en juillet sur la commune. L'opération « **Tranquillité Vacances** » est proposée gratuitement par la gendarmerie : vous devez vous inscrire au moins 48h avant votre départ, directement à la gendarmerie de Ginestas ou sur le site www.service-public.fr. Vous pouvez aussi solliciter un proche, un voisin pour garder un œil sur votre domicile.

Conseil : évitez de signaler votre absence sur les réseaux sociaux et de laisser une boîte aux lettres qui déborde.



DÉBROUSSAILLEMENT

UNE ENTENTE AVEC POUZOLS

Afin de rationaliser la dépense publique, une entente intercommunale entre Mailhac et Pouzols a été mise en place il y a plusieurs années. Elle porte sur l'entretien des bords de routes communales et du champ d'expansion des crues situé le long du Répudre. La commune de Pouzols met à disposition de Mailhac, son épareuse et un agent pour réaliser un débroussaillage avant l'été, pour un coût de 40 euros/heure. Cette entente a été prolongée cette année.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

FÊTE DE LA COURGE : une fresque souvenir



Lors de la Fête de la courge 2019, une création artistique a été réalisée à plusieurs mains par les enfants, via l'accompagnement de l'artiste mailhacois Gilles Gagnieu. Ce tableau XXL a été affiché sur le mur extérieur de la bibliothèque, entre l'école et l'aire de jeu, afin de valoriser le travail des enfants, de garder un souvenir de ce temps de partage et d'animer cette rue empruntée par les familles.

PARENFANTS L'association a organisé un vide-greniers fin juin, à Pouzols et vous donne rendez-vous à la rentrée.

POM Les concours en doublette ont repris fin juin. Rendez-vous chaque vendredi à 21h au boulodrome, avec de nouvelles conditions de jeu et une capacité d'accueil réduite, en raison de la prévention du Coronavirus.

PHOTO CLUB MAILHACOIS La trêve estivale a fait place à la pause forcée du confinement. Les

bénévoles se retrouveront en septembre dans la salle Maraval (en bas) pour plus de distanciation physique et si les conditions sanitaires le permettent.

COMITÉ DES FÊTES Toutes les activités ont été suspendues après le loto du 9 février qui a rencontré un franc succès. En fin d'été, une rencontre sera organisée où toutes les bonnes volontés pourront se joindre à l'association.

LES AMIS DES LIVRES La bibliothèque a rouvert ses portes en juin et vous accueille dans de nouvelles conditions le samedi 10h-12h (port du masque obligatoire). Les bénévoles, via le budget communal, ont acheté de nouveaux romans et des BD d'auteurs audois ou liés à l'Aude. 100 nouveaux ouvrages ont aussi été livrés mi juillet par la Bibliothèque départementale de l'Aude. Le vide-grenier d'août et la bourse aux livres de septembre n'auront pas lieu en raison des risques de la Covid-19.

L'ATELIER MÉMOIRE : merci à Maud ! Maud Caratelli, ancienne habitante de Mailhac, a été à l'origine de l'atelier mémoire des Amis des Livres en 2014. Elle y a apporté son énergie, sa bonne humeur et ses connaissances d'infirmière. Aujourd'hui, elle prend du recul faute de disponibilités : les membres de l'Atelier mémoire et les bénévoles des Amis des Livres tenaient à lui dire « merci ». Anne Stein prendra le relais de Maud le 7 septembre (2 ateliers/mois) à la salle des fêtes pour la distanciation physique.

L'AGENDA

18 AOÛT : Concert Mailh Fest'OC Faute de festival, les bénévoles organisent 1 unique soirée concert : Goulamas'K (avec de nouveaux musiciens) pour leur seule représentation en 2020 dans le Sud de la France, précédés des « Zingueurs sauvages » et suivi de « Karden » - sous réserve des autorisations préfectorales selon l'état sanitaire. - Rens. sur la page Facebook Mailh Fest'OC.

ÉTAT CIVIL

■ **NAISSANCES - Bienvenue à Gabriel Gigout** né le 19 décembre, à Dyne Garrigue né le 2 juin et à Mila Martinico née le 4 juin.

■ **DÉCÈS - Adieu à Pierre Caillens** décédé le 28 octobre, Ginès Urréa décédée le 24 novembre, Janine Cambriel décédée le 8 mars, Jean-Pierre Perrucci décédé le 17 avril, Marie-Louise Pastre décédée le 29 juin.